

Département du Pas-de-Calais ******

Arrondissement le Boulogne-Sur-Mer *******

Canton de Boulogne Sud

MAIRIE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE (62360) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-30

L'an deux mille vingt, Le 29juin à 19 heures,

Date de convocation : 21 juin 2021 Date d'affichage : 21 juin 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

<u>Etaient présent(e)s</u>: Dominique NAVET, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Jean-Pierre FLOUR, David NOËL, Bernard MOUSSAY, Émilie LISSE, Betty BONNAFOUS, Sylviane CORNET, Tatiana LECUYER, Marie-Françoise LECAILLE, Julien DIEU, Valérie DELATTRE.

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs:

- Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT
- Alain FIX donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Betty BONNAFOUS
- Patrick GOMEL donne pouvoir à Emilie LISSE

4/19

Absent:

0/19

Formant la majorité des membres en exercice. Mme Marie-Françoise LECAILLE est nommée secrétaire de séance.

ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DE LA RÉGION AU TITRE DU FONDS SPÉCIAL DE RELANCE ET DE SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES DESTINÉ A FINANCER LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE MAISON DES SERVICES

Monsieur le Maire

Rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention a été déposé pour financer une partie des travaux de création de la Maison des Services. Propose à l'assemblée d'accepter la subvention d'un montant de 150 000 € accordée par la Région au titre du Fonds Spécial de Relance et de Solidarité avec les Territoires − FRST.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à entreprendre toutes les démarches lui permettant l'encaissement de cette subvention au budget principal de la commune.

REÇU EN PREFECTURE

1e 02/07/2021
Application agreee E legalite com

Fait et délibéré A La Capelle-les-Boulogne, le 29 juin 2021

Le Maire,

Certifié et rendu exécutoire le : 0 2 JUIL 2021

Le Javes

Jean - Sichel DEGRENOPT